

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE**

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU LUNDI LE 3 DÉCEMBRE 2012**

Tenue à la salle du Conseil municipal
Au 629, rue des Loisirs à Ste-Christine

ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :
Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire

Et les conseillers suivants :

Monsieur Fernand Laplante, conseiller,
Monsieur Denis Brisebois, conseiller
Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller
Monsieur Mario Noël, conseiller
Monsieur Aimé Loranger, conseiller
Monsieur Gilbert Grenier, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Huguette St-Pierre Beaulac.

Était également présente:

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est absent à l'ouverture de l'assemblée :

Aucun

1. Moment de réflexion

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

222-12-2012

Il est proposé par M. Aimé Loranger
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé, de laisser le point « varia » ouvert à tout sujet d'intérêt public et d'ajouter les points suivants :

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- r) Achat Logiciel
- s) Protection de l'eau de source
- t) Cooptel
- u) Registre public des déclarations des élus
- v) Politique de décès, maladie et de naissance
- w) Soutien à la famille Desautels

8. HYGIÈNE DU MILIEU

- d) Inscription de deux (2) nouveaux pompiers
- e) Nettoyage de la station pompage
- f) Achat de l'équipement

11. Urbanisme

- b) Borne 911

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 NOVEMBRE 2012

223-12-2012

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre soit adopté tel que présenté.

3. SUIVI

Un suivi est fait du procès-verbal du 5 novembre 2012 avec tous les conseillers.

4. LISTE DES COMPTES

Approbation de la liste des comptes du mois de novembre 2012

224-12-2012

Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes soumis séance tenante. Cette liste de chèques fait partie intégrante de la présente résolution.

Comptes soumis à l'approbation du conseil		
Comptes payés	Chèque # 365 à 392	39 785.09\$
Salaires payés	Chèque # 331 à 370	8 599.08\$
	Total	48 384.17\$

6. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) Avis de motion pour l'adoption du budget 2013

225-12-2012

Un avis de motion a été donné par le conseiller, M. Mario Noël, qu'à la séance spéciale du 13 décembre 2012 à 20heures, sera présenté pour adoption, le budget et le règlement afin de fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2013 et les conditions de perception.

B) Distribution des tâches

La mairesse fait la répartition des tâches des membres du Conseil.

M. Fernand Laplante : Immobilisations, voirie, cours d'eau et environnement et maire substitut à la MRC.

M. Denis Brisebois : Sécurité incendie, finances, sécurité publique et loisirs-culture.

M. Jean -Marc Ménard : Cours d'eau et environnement, coordination scolaire et famille, comité développement et d'action collective (CDAC), C.C.U., représentant à la SQ et maire suppléant.

M. Mario Noël: Voirie, coordination scolaire et famille, finances, sécurité publique, loisirs-culture et substitut au représentant à la Régie des déchets.

M. Aimé Loranger : Bibliothèque, C.A.C., C.C.U., sécurité incendie et surveillance du voisinage.

M. Gilbert Grenier : Immobilisations, surveillance du voisinage, représentant à la Régie des déchets, comité développement et d'action collective (CDAC).

226-12-2012 Il est proposé par M. Aimé Loranger
Et résolu à l'unanimité d'accepter la description des tâches
présentées par la mairesse.

C) Représentant de la bibliothèque

227-12-2012 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité de nommer M. Aimé Loranger représentant
de la Municipalité de Ste-Christine au CRSBP et que copie de cette
résolution soit transmise au CRSBP

D) Représentant à la SQ

228-12-2012 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité de nommer M. Jean-Marc Ménard
représentant de la Municipalité de Ste-Christine à la Sûreté du
Québec et que copie de cette résolution soit transmise à la S.Q.,
section régionale à Acton Vale

E) Nomination du maire suppléant

229-12-2012 Il est proposé par M. Gilbert Grenier et résolu à l'unanimité de
nommer M. Jean-Marc Ménard, maire suppléant, pour la
Municipalité de Ste-Christine.

230-12-2012 Il est également proposé par M. Mario Noël et résolu à l'unanimité
de nommer M. Fernand Laplante, substitut du maire de la
Municipalité de Ste-Christine à la MRC, et que copie de cette
résolution soit transmise à la MRC.

F) Représentant à la Régie des déchets

231-12-2012 Il est proposé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité de nommer M. Gilbert Grenier à siéger au
comité de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
comme représentant de la Municipalité de Sainte-Christine. M.
Mario Noël est nommé substitut à la Régie des déchets. Que copie
de cette résolution soit transmise à la Régie.

G) Déclaration des intérêts pécuniaires

Le document « Intérêts pécuniaires 2013 » a été déposé au bureau
du greffier par tous les élus qui ont remis le document dûment
complété. Les membres du Conseil sont informés que ce document
sera transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et
de l'Occupation du territoire (MAMROT).

H) Calendrier des séances ordinaires de l'année 2012

232-12-2012 Conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, il est
proposé par M. Aimé Lorangé et résolu à l'unanimité d'adopter le

calendrier des séances ordinaires du Conseil de la Municipalité de Ste-Christine, tel que présenté ci-dessous.

Le 14 janvier 2013	Le 2 juillet 2013
Le 4 février 2013	Le 5 août 2013
Le 4 mars 2013	Le 3 septembre 2013
Le 8 avril 2013	Le 1 octobre 2013
Le 6 mai 2013	Le 11 novembre 2013
Le 3 juin 2013	Le 2 décembre 2013

L'heure du début des séances ordinaires est fixée à 20h00.

I) Réunion du mois de janvier 2013

La réunion du mois de janvier 2013 est prévue lundi le 14 janvier 2013 à 20 heures.

J) Goûter à l'adoption du budget 2013

233-12-2012 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'acheter 10 cadeaux pour la
«Reconnaissance aux bénévoles et aux employés municipaux» et
des aliments pour le goûter. Un montant d'environ 400\$ est alloué
pour couvrir ces dépenses.

K) Fermeture du bureau pour le congé des fêtes

234-12-2012 Il est proposé par M. Fernand Laplante
et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal du 20
décembre 2012 au 7 janvier 2013 pour les vacances des fêtes.

L) Engagement de Mme Danielle Guay

Point remis

**M) Renouvellement de l'adhésion annuelle de Québec
Municipal**

235-12-2012 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion pour l'année 2013
de Québec Municipal au montant de 160.00\$ plus taxes.

**N) Processus de reconnaissance des acquis pour l'obtention du
titre de GMA (gestionnaire municipal agréé)**

236-12-2012 Il est proposé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Mme Caroline
Lamothe pour débiter le processus de reconnaissance des acquis
pour l'obtention du titre de Gestion Municipal Agréé.

O) Soirée des fêtes

Point remis

P) Bénévoles pour la guignolée

Les élus sont invités à participer à la guignolé du 16 décembre 2012.

Q) Distribution d'arbres 2013

Point remis

R) Achat de logiciel

237-12-2012 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un logiciel pour pouvoir mettre les documents en PDF. Une dépense de 200\$ plus taxes est prévu pour l'acquisition de ce nouveau logiciel.

S) Ruralia

238-12-2012 Il est proposé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité d'appuyer la candidature du RIGSVSL au prix Ruralia-Desjardins édition 2013.

239-12-2012 IL est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité de participer au comité de mise sur pieds d'un fonds de défense municipal afin d'assurer la protection de notre réglementation commune. Cette contribution est de 1\$ pas habitant.

T) Cooptel

240-12-2012 Il est proposé par M. Fernand Laplante,
appuyé par M. Denis Brisebois,
Et résolu à l'unanimité qu'une demande soit acheminée à la direction de Cooptel sur la possibilité de brancher les résidents du chemin Witty, route de l'École, 4^{ième} Rang, chemin Béthel, quelques résidents de la route 222.

U) Registre public des déclarations des élus

Le document « Intérêts pécuniaires 2013 » a été déposé au bureau du greffier par tous les élus qui ont remis le document dûment complété. Les membres du Conseil sont informés que ce document sera transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

V) Révision de la politique de décès, maladie et des naissances

Une révision de la politique de décès, maladie et des naissances est prévue pour mettre à jour celle-ci.

240.1-12-2012 Il est proposé par M. Aimé Loranger
Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Jacques fleuriste suite au décès de Mme Gisèle Savoie Lamothe, grand-mère de Mme Caroline Lamothe, directrice générale.

W) Soutien à la famille Desautels

Un comité de soutien est formé pour venir en aide à la famille Desautel suite à des événements éprouvants. Ce comité est formé de citoyens seulement.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

A) Rapport du Chef Pompier

M. Jacques Leclair fait son rapport du mois de novembre.

B) Caserne

Point remis

C) Borne 9-1-1

241-12-2012 Il est proposé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale à demander une soumission pour l'achat éventuel de 380 Bornes 9-1-1. L'installation de ces bornes sera faite par les employés municipaux.

D) Inscription de deux nouveaux pompiers

242-12-2012 Il est proposé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de M. René Parent, comme pompier, et de nommer M. Jonathan Lamothe et M. Kevin Tétreault comme pompiers au service incendie de Ste-Christine.

M. Lamothe et M. Tétreault sont autorisés à suivre la formation de pompier 1 et de les rémunérer au salaire minimum, de rembourser la dépense pour les frais de repas ainsi que les frais de déplacement.

E) Nettoyage de la station de pompage

243-12-2012 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense relative au nettoyage de la station de pompage et de payer les pompiers qui vont exécuter ces travaux.

F) Achat d'équipement

Point remis

9) TRANSPORT VOIRIE

Rapport de l'inspecteur

L'inspecteur n'est pas présent à la séance du conseil.

Asphaltage du 1^{er} rang Ouest phase II

Une rencontre est prévue avec les dirigeants de la compagnie DJL Inc.

Dépôt du rapport de la tournée des chemins

Un rapport est déposé sur les travaux à exécuter pour l'année 2013 suite à la visite des chemins de la municipalité.

Fossé de la route 116 et chemin de l'école

244-12-2012

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité d'acheminer une demande au MTQ afin de faire nettoyer le fossé de la route 116 qui rejoint la route de l'école. Des sédiments se sont accumulés et empêchent l'écoulement des eaux.

10. HYGIÈNE DU MILIEU

A) Achat conjoint des bacs roulants 2013

218-11-2012 0.1 ATTENDU QUE la municipalité a signé l'entente permettant la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

0.2 ATTENDU les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

0.3 ATTENDU QUE, pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

0.4 ATTENDU QUE la Régie a fixé **au 18 janvier 2013 la date limite** à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

0.5 ATTENDU l'intérêt de la municipalité d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

0.6 ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

0.7 ATTENDU les articles 621 et suivants du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)* et 468.52 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

245-12-2012

PROPOSÉ PAR : M. Mario Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

BACS VERTS (MATIÈRES RECYCLABLES)	BACS AÉRÉS BRUNS (MATIÈRES ORGANIQUES)
360 LITRES	240 LITRES
4	4

De déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

De conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- X) Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Y) Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Z) Pour les bacs gris, le fournisseur retenu devra facturer individuellement chaque municipalité en fonction du nombre de bacs demandés;
- AA) Pour les bacs bruns et les bacs verts, le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- BB) Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant, 629 rue des Loisirs à Sainte-Christine ;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la municipalité.

11. URBANISME

A) Demande de formation

Point remis

B) Cession de la parcelle à M. Roland St-Amour et Mme Paulette Gosselin

Considérant que la municipalité de la Paroisse de Sainte-Christine désire aménager un rond de virage à l'extrémité du 1^{er} Rang Est (lot 2 330 014) ;

Considérant que cet aménagement va nécessiter l'acquisition d'une partie du lot 2 326 533 appartenant à Monsieur Roland SAINT-AMOUR et Madame Paulette GOSSELIN ;

Considérant qu'en contrepartie de la cession par Monsieur Roland SAINT-AMOUR et Madame Paulette GOSSELIN d'une partie du lot 2 326 533 contenant 593,6 m², la municipalité cédera à Monsieur Roland SAINT-AMOUR et Madame Paulette GOSSELIN la partie du lot 2 330 014 ayant fait l'objet d'une description technique préparée par Monsieur Daniel JODOIN, arpenteur géomètre, sous sa minute numéro 13996 en date du 31 mai 2012 ;

Considérant que la municipalité, par sa résolution numéro 246-12-2012 a procédé à l'abolition et à la fermeture d'une partie du lot 2 330 014 ayant fait l'objet d'une description technique préparée par Monsieur Daniel JODOIN, arpenteur géomètre, sous sa minute numéro 13996 en date du 31 mai 2012.

246-12-2012

Ces considérations faites, il est proposé par M. Fernand Laplante, et unanimement résolu :

CC) Que la municipalité cède, à titre de compensation, la partie du 1^{er} rang Est (lot 2 330 014) qui n'est plus sujette à des fins d'utilité publique à Monsieur Roland SAINT-AMOUR et Madame Paulette GOSSELIN ;

DD) Que cette partie du lot 2 330 014 à céder est celle ayant fait l'objet d'une description technique préparée par Monsieur Daniel JODOIN, arpenteur géomètre, sous sa minute numéro 13996 en date du 31 mai 2012 ;

EE) Que tous les frais inhérents à cette cession soient à la charge entière de la municipalité ;

FF) Que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente.

12. LOISIRS ET CULTURE

A) CACI

247-12-2012 Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'autoriser le déplacement du CACI à la bibliothèque municipale.

B) Pancarte 1^{er} Rang Ouest

248-12-2012 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu d'autoriser une dépense de 215\$ (taxes en sus) pour la rénovation de la pancarte 1^{er} rang Ouest installé à la limite de la municipalité.

13. RAPPORT

14. VARIA

15. CORRESPONDANCE

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

249-12-2012 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 22h30.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.